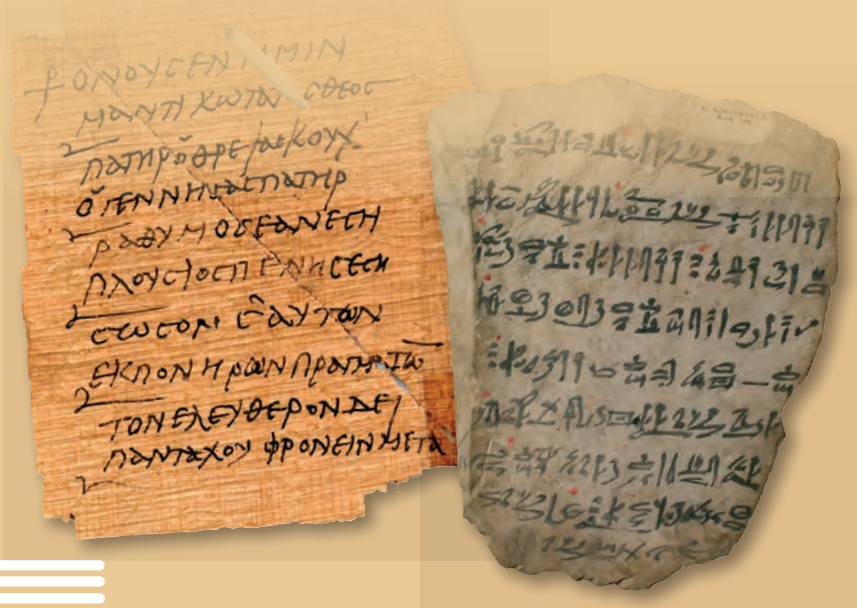


Signes dans les textes

Continuités et ruptures des pratiques scribales
en Égypte pharaonique, gréco-romaine et byzantine

Édité par

Nathan CARLIG, Guillaume LESCUYER,
Aurore MOTTE et Nathalie SOJIC



La terminologie antique et moderne des signes

Gabriel NOCCHI MACEDO

F.R.S.-FNRS — Université de Liège

1. LA TERMINOLOGIE ANTIQUE

Les chapitres XXI à XXVI du premier livre (*De grammatica*), des *Etymologiae siue Origines* d'Isidore de Séville, révèlent la polyvalence du mot latin *nota*, lorsqu'il est employé en référence au langage. Le terme désigne aussi bien les signes tachygraphiques ou *notae uulgares* (ch. XXII), que les abréviations utilisées dans les textes juridiques (*notae iuridicis*, ch. XXIII) et dans les documents militaires (*notae militares*, ch. XXIV), les codes secrets utilisés dans la correspondance (*notae litterarum*, ch. XXV) et les « signes des doigts », à savoir les gestes qui permettent de communiquer en silence (*notae digitorum*, ch. XXVI). Ce texte seul nous permet d'arriver à la définition première du mot *nota* : toute marque, indication ou signe contenant une information, donnant à connaître quelque chose¹. Lorsque les langues romanes se réfèrent à l'un ou l'autre de ces groupes de *notae* ce n'est pas un dérivé de *nota* qu'elles emploient, mais presque invariablement un emprunt du latin *signum* (fr. « signe », it. « segno », esp. « signo », port. « signo », cat. « signe »), présent également en anglais (« sign »). Le mot *signum* n'est cependant guère utilisé dans les traités grammaticaux et autres écrits latins à propos des signes du langage.

Chez Isidore, le chapitre XXI du premier livre s'intitule *De notis sententiarum*, que l'on traduirait littéralement, mais maladroitement, par « signes des jugements » ou « opinions ». Ici, l'évêque sévillan fournit une liste explicative de vingt-six signes employés dans les éditions de poètes et prosateurs antiques et, pour quelques occurrences, dans les Écritures. Parmi les signes décrits, dont la plupart ont des noms grecs, on en trouve de bien connus, comme l'*obelus* (ὀβελός), l'*asteriscus* (ἄστερίσκος) et la *diple* (διπλή). Dans l'introduction du chapitre, l'auteur donne une définition des *notae sententiarum* (*Etym.*, I, 21) :

Nota est figura propria in litterae modum posita, ad demonstrandum unamquamque uerbi sententiarumque ac uersuum rationem.

1. L'étymologie de *nota* n'est cependant pas claire : une dérivation de la racine **gnh*₃- de (*g*)*nosco* n'est pas possible. Voir DE VAAN (2008) : s.v. « *nota* », p. 414; ERNOUT & MEILLET (1959⁴) : s.v. « *nota* », p. 446.

Le signe est une forme particulière placée à la manière d'une lettre pour démontrer chaque jugement/opinion à propos d'un mot, de phrases ou de vers.

Même si d'autres traductions sont possibles pour *rationem*, mot ô combien polysémique, le sens du passage est assez clair : les *notae* signifient un jugement, une opinion, sur les mots, phrases ou vers auxquels elles sont apposées. Celle-ci est de fait la seule définition antique qui soit arrivée jusqu'à nous de ce que l'on nomme couramment, dans les langues modernes, les signes critiques. Les sources grecques et latines à propos des signes critiques sont peu nombreuses et tardives, même si elles reproduisent des informations plus anciennes. Le plus souvent, elles consistent en des listes de signes avec une brève explication sur chacun. Ceci est le cas des ἀνέκδοτα grecs, transmis çà et là dans des manuscrits médiévaux, qui répertorient les signes conçus par les grammairiens alexandrins, notamment Aristarque, pour l'édition d'Homère. À part Isidore, aucun de ces textes, tels qu'ils nous ont été transmis, ne caractérise les signes comme « critiques » ou n'en donne une définition générale.

Comme on le sait, les signes critiques remontent presque aux origines de la philologie grecque aux III^e et II^e siècles avant notre ère. Ils ont été inventés par les plus célèbres directeurs du Μουσείον d'Alexandrie, Zénodote d'Éphèse, Aristophane de Byzance et Aristarque de Samothrace, qui travaillaient à l'édition des textes antiques et à l'élaboration d'un canon de la littérature grecque². Si l'on pense à la méthode « ecdotique » de ces trois grammairiens, telle que les sources nous les donnent à voir, on comprend qu'il n'était guère important pour eux de formuler des théories ou définitions des signes. Zénodote et Aristophane n'ont pas écrit de commentaire (ὑπόμνημα) sur les textes qu'ils éditaient. Les signes qu'ils ont conçus (l'ὄβελός pour Zénodote; l'ἀστερίσκος, l'ἀστερίσκος μετὰ ὄβελου, le σῆγμα et l'ἀντίσιγμα pour Aristophane) étaient apposés au texte des auteurs et leur signification devait être claire pour leurs disciples et pour ceux qui avaient accès à leurs éditions. Aristarque fut le premier à composer des commentaires continus sur les textes, notamment sur Homère. Écrits dans des rouleaux indépendants, les ὑπομνήματα étaient directement liés à l'édition (ἔκδοσις) élaborée par Aristarque. Les signes critiques, ceux qu'il reprit à Zénodote et à Aristophane et ceux qu'il inventa (la διπλή, la διπλή περιεστιγμένη, l'ἀντίσιγμα περιεστιγμένον et peut-être le κεραύνιον), servaient comme renvois entre les deux textes. Un signe placé à côté d'un vers homérique renvoyait directement au passage du commentaire où ce vers était expliqué ou commenté. Les grammairiens ont sans doute fait connaître la signification de chaque signe, mais il est peu probable qu'ils y aient pensé comme à des signes « critiques » qu'il fallait théoriser. Les signes étaient avant tout un composant instrumental de leur méthode de travail.

2. GUDEMAN (1922) : 1916–1918; PFEIFFER (1968) : 178–181; STEIN (2007) : 133–135; SCHIRONI (2012) : 89–90.

L'effort pour systématiser et définir les signes critiques s'est manifesté plus tard, lorsque des érudits se sont efforcés de conserver et d'expliquer les principes philologiques des grands maîtres alexandrins. Ainsi, au premier siècle de notre ère, toujours à Alexandrie, Aristonikos compose un traité *Περὶ τῶν σημείων τῶν τῆς Ἰλιάδος καὶ Ὀδυσσεΐας* « *Sur les signes de l'Iliade et de l'Odyssée* » (ou *Περὶ τῶν σημείων τοῦ Ὅμηρου* « *Sur les signes homériques* »), dont des fragments ont été conservés sous la forme de scholies dans le Venetus A³. Grâce à l'*Anecdoton Romanum*, une des « listes explicative » des signes aristarchéens, conservées dans un manuscrit du x^e siècle⁴, on sait qu'il y avait des ouvrages bien plus élaborés que ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, consacrés aux signes critiques, du moins à ceux employés dans le texte d'Homère⁵ :

Τούτων δ' ἀπάντων σημείων ἀκριβεστέρα γνώσις ἐν τοῖς βιβλίοις τῶν συγγραμμένων περὶ τούτων. Καὶ εἰς ὠφέλειαν ἐπιζήτει παρὰ τῶν τεχνιτῶν.

Une connaissance plus précise de tous ces signes <se trouve> dans les livres de ceux qui ont écrit sur ces sujets. Et pour leur utilité, cherche auprès des experts (*scil.* grammairiens ou professeurs).

Dans le langage des grammairiens, le mot *σημεῖον* se référait avant tout aux signes inventés par les Alexandrins, qu'aujourd'hui on qualifie de « critiques ». Durant longtemps, cette précision n'a pas été nécessaire, car le mot n'était pas employé pour d'autres types de signes que l'on trouve dans les textes, comme les accents ou la ponctuation.

Daté du II^e siècle de notre ère, le *Περὶ σημείων* d'Héphestion d'Alexandrie est le plus ancien écrit connu qui évoque des signes appliqués à d'autres auteurs qu'Homère. La *παράγραφος*, la *κορωνίς*, la *διπλή* (*ἔξω* et *ἔσω νενευκυῖα*) et l'*ἄστερισκος*, tels qu'ils sont décrits, sont employés chez les poètes pour indiquer des divisions à l'intérieur du texte, souvent en fonction de changements métriques⁶. Cet usage remonte lui-aussi à l'âge d'or de la philologie alexandrine (Héphestion mentionne Aristophane et Aristarque). Contrairement à ceux utilisés dans le texte d'Homère, ces signes ne disent rien sur l'authenticité ou l'interprétation des vers, ce qui nous ferait hésiter à les qualifier de « critiques ». Cependant, l'élaboration colométrique était une facette importante des travaux des Alexandrins (et surtout d'Aristophane). Ces signes, tout comme les « aristarchéens », étaient des outils pour l'établissement et la compréhension des textes anciens.

Les grammairiens antiques n'ont pas créé de système de signes applicable à tout texte grec. La fonction des signes variait selon l'auteur ou le genre. Pour le dire avec Héphestion : « Les signes employés chez les poètes sont apposés différemment chez

3. Venezia, Marcianus Graecus Z.454 [= 822]. Édition : ERBSE (1969–1988).

4. Roma, Bibl. Naz. gr. 6.

5. MONTANARI (1989) : 54.

6. CONSRUCH (1906) : 73, 2–74, 4.

les uns et chez les autres⁷. » L'auteur nous apprend, par exemple, qu'Aristophane indiquait une différence de mètre dans le texte d'Alcman au moyen de l'ἀστερίσκος, signe que le philologue de Byzance a lui-même inventé et avec lequel il signalait, dans les poèmes homériques, les vers incorrectement placés⁸. Des signes appliqués à Homère étaient aussi utilisés dans les anciennes éditions de Platon, souvent avec une toute autre valeur. Bien que mentionnés uniquement chez Diogène Laërce⁹ et dans un papyrus du II^e siècle¹⁰, les signes platoniciens remontent eux-aussi aux Alexandrins, puisqu'ils étaient connus de l'historien Antigone de Caryste (III^e siècle avant notre ère).

Conçus, eux aussi, par les Alexandrins aux III^e et II^e siècles avant notre ère, ceux qu'on appelle « diacritiques » ne portent pas sur les choix ecdotiques des grammairiens pour un texte particulier. Les informations qu'ils contiennent relèvent des phénomènes de langue, notamment de la phonologie, indépendants des textes, pour ainsi dire. L'emploi du mot σημεῖον pour désigner des accents et marques de quantité semble dater, au plus tôt, du début de l'époque byzantine. Le Περὶ τόνων, faussement attribué à Arcadius d'Antioche (II^e s.), mais qui n'est pas antérieur au V^e siècle, évoque les accents comme des « σημεῖα qu'Aristophane a apposés sur les mots¹¹ ». De même, les scholies byzantines à la Τέχνη de Denys le Thrace qualifient de σημεῖον l'ὑφέν et l'ὑποδιαστολή, entre autres¹². À ce stade, il est clair que le mot a une acception beaucoup plus large (et plus vague) dans la terminologie grammaticale.

Parallèlement à une généralisation progressive du terme grammatical σημεῖον, l'usage des σημεῖα dans des textes est, lui aussi, graduellement devenu plus diversifié et moins spécifique. Les papyrus grecs montrent, déjà à l'époque romaine, des signes critiques des Alexandrins employés sans aucune valeur proprement critique, mais en guise de ponctuation, de renvoi, pour indiquer des corrections ou signaler des titres¹³. Les attestations d'un usage fidèle aux principes d'Aristophane ou Aristarque s'avèrent d'ailleurs peu nombreuses. La connaissance de la valeur originelle de ces signes semble s'être perdue assez tôt, du moins pour le lecteur moyen. Les σημεῖα dans le célèbre Homère d'Hawara (II^e siècle), par exemple, relèvent davantage de la volonté de donner à une édition de luxe un « lustre » d'érudition que de véritables soucis philologiques¹⁴.

7. CONSRUCH (1906) : 73, 1 : τὰ σημεῖα τὰ παρὰ τοῖς ποιηταῖς ἄλλως παρ' ἄλλοις κεῖται.

8. CONSRUCH (1906) : 74, 3.

9. DIOG. LAËRCE. III, 65–66.

10. PSI XV 1488 = MP³ 2291.1. Le texte du papyrus est probablement la source de Diogène, voir BARTOLETTI (1964).

11. SCHIMDT (1860) : 211 : ὁ Ἀριστόφανης σημεῖα ἔθετο τῷ λόγῳ.

12. GG 1.3, 296, 34–41.

13. Exemples dans McNAMEE (1992) : Table 2 « Utilitarian Sigla ».

14. McNAMEE (1981b).

Il n'est guère surprenant que les deux écrits sur les signes les plus étendus parvenus jusqu'à nous, à savoir l'*Anecdotalum Parisinum* du ms. Lat. 7530 de la Bibliothèque nationale de France¹⁵ et le chapitre *De notis sententiarum* d'Isidore, ne concernent pas uniquement les signes alexandrins et leur signification, mais contiennent plutôt un amalgame d'informations d'origines diverses. Composés en latin, les textes remontent à une source antique commune, qui traitait sans doute des σημεία alexandrins, à laquelle se sont ajoutées, au cours des siècles, des informations sur l'emploi des signes dans les textes latins et chrétiens, ainsi que de « nouveaux » signes, dont il n'existe aucune autre attestation. Le texte anonyme de Paris présente deux listes de signes, les *notae XXI quae uersibus apponi* et les *notae simplices*, attribuées à Probus, et dont l'origine et la signification ne sont pas bien élucidées. Isidore, nous l'avons vu, distingue diverses catégories de *notae* et donne à l'ensemble des signes « critiques » une définition¹⁶.

Isidore écrit au VII^e siècle et l'*anecdotalum* est conservé dans un codex miscellané de contenu grammatical du VIII^e siècle. À cette époque, les σημεία ou *notae* critiques sont des reliques. Si on en trouve çà et là dans les manuscrits latins, c'est davantage par tradition ou habitude que grâce à une véritable connaissance de leur signification. Dans son entreprise encyclopédique, Isidore inclut les signes critiques comme un composant de l'*ars grammatica* traditionnelle, mais ne donne aucune indication claire d'un usage « actuel » de ces signes. Du côté grec, l'effort pour préserver les acquis de l'érudition alexandrine a garanti la transmission des signes aristarchéens dans le texte d'Homère notamment, dans un nombre réduit de manuscrits cependant (dont le célèbre Venetus A), parfois accompagnés des brefs ἀνέκδοτα explicatifs.

2. LA TERMINOLOGIE MODERNE

L'emploi moderne du mot « signe » et ses corrélats dans les disciplines philologiques est plus proche de celui des *notae* isidoriennes que de celui des σημεία alexandrins. En bref, pour le philologue, papyrologue, paléographe ou épigraphiste, tout ce qui, dans une source écrite, n'est pas le texte lui-même, n'est pas lettre, est signe (nous évoquons bien sûr un usage particulier, *stricto sensu*, du mot signe qui, comme on le sait, a connu une grande expansion sémantique au XX^e siècle avec le développement de la sémiologie et de la sémiotique). Notre usage est, de fait, encore plus ample que celui d'Isidore, qui n'appelle pas *notae* les diacritiques et la ponctuation, par exemple. L'intérêt pour les signes dans les textes antiques, surtout, mais non seulement dans les langues classiques, a connu un grand essor dans les trois dernières décennies. Dans les publications récentes en papyrologie, domaine où l'intérêt pour la matérialité des textes s'est montré particulièrement florissant, on relève une riche terminologie relative aux signes. Dans leur effort pour comprendre les

15. *Editio princeps* par BERGK (1845).

16. Pour une analyse détaillée de ces textes, voir NOCCHI MACEDO (2017) : 206–218.

textes du point de vue de ceux qui les ont écrits et/ou lus, et pour les replacer dans leur contexte originel, les chercheurs tentent de saisir la signification particulière des signes à l'intérieur d'un texte donné, tout en situant l'usage à l'intérieur de la tradition et des pratiques graphiques. Pour ce faire, une catégorisation de plus en plus précise semble émerger, non sans provoquer quelque confusion terminologique. Je me propose de passer brièvement en revue la classification des signes employée actuellement dans nos disciplines.

2.1. *Signes critiques* / **Critical Signs** / *Kritische Zeichen* / **Segni critici**

Le terme « signes critiques » a été souvent employé de manière très large dans la littérature savante pour désigner tout signe marginal dans des papyrus et manuscrits. Par souci de précision terminologique cependant, il convient de garder la désignation « critique » aux signes qui sont directement associés au travail d'édition à savoir les choix et jugements à propos de mots, phrases ou vers, leur place à l'intérieur du texte, leur authenticité, leur contenu (κρίσις), qui mènent à l'établissement du texte (ἔκδοσις). En bref, nos « signes critiques » correspondent au sens premier des σημεῖα alexandrins.

2.2. *Signes diacritiques* / **Diacritic Signs (or Marks)** / *Diakritische Zeichen* / **Segni diacritici**

Le grec διακριτικός (« capable de distinguer, de différencier », de διακρίνω, « décider, séparer l'un de l'autre ») n'est pas couramment employé dans le langage grammatical grec pour les accents, marques de quantités, etc. Les grammairiens antiques utilisent le plus souvent προσωδία (les « prosodies » ou « signes prosodiques »). En français cependant (et dans les langues communes de nos disciplines), le terme « diacritique » désigne exclusivement les signes apposés sur les lettres pour signaler une valeur *phonétique* particulière ou pour distinguer un mot d'un homographe¹⁷. En grec, outre les accents, peuvent être considérés comme diacritiques le tréma, qui indique la diérèse, les esprits sur voyelles initiales et pour indiquer la crase, l'apostrophe, les marques de quantité longue et brève, l'hyphen et l'iota souscrit, qui, n'étant plus prononcé, permet souvent de distinguer les cas.

2.3. *Signes de lecture* / **Lectional Signs** / *Lesezeichen* / **Segni di lettura**

L'emploi du terme « *lectional signs* » dans les études anglo-saxonnes n'est pas uniforme. Souvent, un « *lectional sign* » est tout signe destiné à faciliter la lecture et compréhension du texte, que ce soit en indiquant la valeur phonétique d'un élément (diacritiques), en séparant les mots (interponction), les unités de sens (ponctuation) ou en rendant claire la structure du texte (*paragaphos*, changement de

17. LITTRÉ (1873–1874) : s.v. « diacritique » ; ZINGARELLI (2016) : s.v. « diacritico » ; *Oxford English Dictionary Online* : s.v. « diacritic » ; *Duden Online-Wörterbuch* : s.v. « diakritisch ».

locuteurs, etc.). Ainsi, presque tout signe qui n'est pas critique, serait « *lectional* ». Comme l'écrit Rudolph Pfeiffer, si les signes critiques sont l'affaire des philologues antiques, les « *lectional signs* » sont l'affaire des scribes et correcteurs¹⁸. Dans cette acception, le terme anglais correspond au français « signes de lecture » et à l'allemand « *Lesezeichen*¹⁹ ». Cependant, certaines publications en langue anglaise désignent comme « *lectional signs* » uniquement les accents, les esprits, le tréma et les marques de quantité, en bref, les diacritiques. C'est l'usage que l'on perçoit, par exemple, dans le célèbre manuel d'Eric Turner, *Greek Manuscripts of the Ancient World*²⁰. Dans ce sens, l'appellation « *prosodic signs* », signes prosodiques ou de prosodie, est parfois présentée comme synonyme de « *lectional signs*²¹ ». L'italien « *segni di lettura* » semble présenter la même ambiguïté que l'anglais : dans de nombreuses études papyrologiques, le terme s'applique à des signes de ponctuation, de séparation ou division à l'intérieur du texte²², mais ailleurs son usage semble être limité aux diacritiques.

2.4. Ponctuation et Interponction / Punctuation and Interpunction / Zeichensetzung und Interpunktion / Punteggiatura e Interpunzione

Le français distingue « ponctuation », à savoir l'ensemble de signes utilisés pour marquer les rapports syntaxiques dans un texte, et « interponction », un latinisme employé uniquement par référence à la pratique antique de séparer les mots au moyen de points. Dans d'autres langues modernes cependant, « interponction » a conservé la signification plus ample du latin *interpunctio*, qui désigne aussi bien la ponctuation syntaxique que la séparation de mots. Le sens du latin *distinctio* est plus strict, renvoyant uniquement à la ponctuation²³. Aussi les termes anglais, allemands et italiens pour « ponctuation » et « interponction » sont-ils synonymes. Il est intéressant d'observer que la notion de « signes de ponctuation » couvre un ensemble plus large d'éléments en grec et en latin que dans les langues modernes. Car les textes antiques se servent de signes comme la παράγραφος, la κορωνίς et la διπλή ὀβελισμένη, pour indiquer des divisions que nous signalons par la mise en page ou par des titres et sous-titres. On pourrait parler d'une ponctuation *stricto sensu* pour celle qui concerne les rapports syntaxiques et d'une ponctuation *lato sensu*, qui inclurait les divisions entre sections du texte.

18. PFEIFFER (1968) : 178–179.

19. Par exemple, DORANDI (1998).

20. TURNER & PARSONS (1987) : 10.

21. Par exemple, AST (2017).

22. Par exemple, BARBIS LUPI (1994).

23. NOCCHI MACEDO (2017) : 181 n. 2; MÜLLER (1964) : 63–64.

2.5. « Utilitarian Sigla » (*signes utilitaires*)

Utilisé par Kathleen McNamee dans son répertoire des signes dans les papyrus littéraires grecs, « *utilitarian sigla* » désigne les signes ajoutés par les scribes ou correcteurs pour donner au lecteur une information pratique sur le texte, notamment l'omission d'une lettre ou d'un mot, la présence d'une correction, le renvoi à un commentaire marginal, une division dans le texte, etc.²⁴. Ce terme chevauche *partiellement* le sens large de « signes de lecture / *lectional signs* », sauf qu'il ne s'applique pas à la ponctuation *stricto sensu* et aux diacritiques. On pourrait également qualifier d'« *utilitarian sigla* » des signes dont la valeur est proche de celle des signes critiques, dans la mesure où ils indiquent, par exemple, une omission, ou signalent un passage intéressant ou utile (comme le monogramme *khi-rho*). La différence est que les signes utilitaires appartiennent au domaine des interventions du scribe et du correcteur, particulières à chaque manuscrit, et non à celui du philologue, dont les signes concernent l'édition du texte et, théoriquement, devraient être appliqués de la même façon dans tous les exemplaires d'un même texte.

2.6. Philological Signs / Philologische Zeichen (*signes philologiques*)

J'ai repéré l'occurrence du terme « signes philologiques » en anglais et en allemand dans un petit nombre de publications très récentes. Markus Dubischar, dans le récent *Brill's Companion to Ancient Scholarship* (2015)²⁵, par exemple, appelle « *philological signs* » les σημεία des Alexandrins, plus communément désignés comme « signes critiques ». Les pages française et italienne de *Wikipédia* présentent sous la rubrique « signes philologiques » les signes utilisés par les éditeurs modernes des textes anciens, comme le point sous la lettre bien connu des papyrologues²⁶. La terminologie n'est pas incorrecte si l'on considère qu'elle fait allusion au travail du philologue moderne, mais ne semble pas courante dans nos disciplines.

2.7. Signes métriques et colométriques / Metrical and colometrical signs / Metrische und Kolometrische Zeichen / Segni metrici e colometrici

Les signes employés pour indiquer les changements métriques à l'intérieur de textes poétiques sont aussi une invention alexandrine, à laquelle Aristophane de Byzance semble avoir grandement contribué. Le traité d'Héphestion et les scholies métriques à Aristophane nous apprennent que certains des σημεία des éditions d'Homère avaient une valeur métrique lorsqu'ils étaient appliqués à des

24. MCNAMEE (1992) : Table 2 « Utilitarian Sigla ».

25. DUBISCHAR (2015) : 551.

26. https://fr.wikipedia.org/wiki/Diacritiques_de_l%27alphabet_grec#Signes_philologiques et https://it.wikipedia.org/wiki/Segni_diacritici_dell%27alfabeto_greco#Segni_filologici (pages consultées le 26.11.2018).

compositions dramatiques ou lyriques²⁷. Les papyrus grecs attestent malheureusement peu d'occurrences de ces signes. L'*Anecdota Parisina* et Isidore mentionnent la *diple recta et auersa superne obelata*, servant à indiquer la fin d'une monade, dont on ne connaît aucune attestation²⁸. Quand ils se rapportent aux signes, les termes « métrique » et « colométrique » semblent être utilisés de manière interchangeable²⁹.

2.8. Signes paratextuels / Paratextual Signs / Paratextliche, Paratextuelle Zeichen / Segni paratestuali

Développé par le théoricien de la littérature Gérard Genette dans les années 1980, le concept de paratexte désigne, de manière assez fidèle à son étymologie mixte gréco-latine, tout message ou information qui accompagne un texte³⁰. Dans les études des sources écrites antiques, l'usage du terme « paratextuel » semble avoir émergé assez récemment. Il est appliqué notamment aux titres et aux annotations marginales et interlinéaires. Les mentions de « signes paratextuels » sont, à ma connaissance, trop peu nombreuses jusqu'à présent pour que l'on puisse en circonscrire l'usage³¹. Il me semble que le terme convient le mieux aux signes apposés « en dehors » du texte, dans les marges ou interlignes, apportant des informations supplémentaires quant à la forme ou au contenu du texte³². Ainsi, les signes critiques (placés dans la marge), la *corōnis* et la *paragraphos*, les signes de renvoi, etc, seraient « paratextuels », alors que les accents, diacritiques et la ponctuation *stricto sensu* sont en quelque sorte « intégrés » au texte³³.

3. CONCLUSION

Au terme de cette brève revue terminologique, on observe que, tout comme dans l'Antiquité, les termes employés pour les signes ont plus d'une signification et leur usage ne fait pas l'objet d'un accord unanime. Heureusement, cela ne nuit en rien à l'intérêt de l'étude de ces petits éléments qui ne contribuent pas peu à notre compréhension des textes et de l'environnement dont ils proviennent.

27. CONSBRUCH (1906) : 74, 3–4.

28. NOCCHI MACEDO (2017) : 191.

29. DUBISCHAR (2015) : 553; JOCELYN (1985) : 149.

30. GENETTE (1987) : 426.

31. La plupart des contributions dans le présent volume se servent du concept de paratexte, ce qui contribuera sans doute à répandre l'usage du terme. Voir, dans ce volume, WINAND, ENMARCH, MOTTE & SOJIC, VERHOEVEN, CHAUFRAY, LESCUYER, CARLIG et VANTHIEGHEM & DELATTRE.

32. Par exemple, AGOSTI (2015) : 58.

33. SAENGER (1997) : 71, cependant, qualifie de « paratextuels » les signes de ponctuation.

Loin d'être une science auxiliaire, la papyrologie se présente aujourd'hui comme un champ d'étude interdisciplinaire mettant en œuvre une large gamme de disciplines allant de la paléographie à la codicologie, de la philologie à la linguistique, et de l'archéologie à l'histoire. La collection « *Papyrologica Leodiensia* » se propose d'accueillir des travaux d'édition, de préparation à l'édition, de commentaires et de synthèse portant sur des papyrus grecs et latins, ainsi que toute recherche innovante en rapport avec la papyrologie.

S'inscrivant dans la suite du volume *Signes dans les textes, textes sur les signes*, paru en 2017 (*Papyrologica Leodiensia*, 6), le présent ouvrage rassemble 17 contributions présentées lors du colloque international organisé à l'Université de Liège du 2 au 4 juin 2016. Dans une perspective interdisciplinaire et diachronique, elles examinent les formes et fonctions des signes dans les textes produits en Égypte, en tenant compte de la variété de langues, de systèmes d'écriture et de supports utilisés. Couvrant un arc chronologique de plus de trois millénaires, les contributions s'efforcent de mettre en évidence les continuités et les ruptures dans les pratiques sribales depuis l'époque pharaonique jusqu'à l'époque byzantine.

Nathan CARLIG a été formé à la philologie classique, à la papyrologie et à la coptologie à Liège, Paris et Rome. Membre du Centre de Documentation de Papyrologie Littéraire (CEDOPAL), il est actuellement chargé de recherches du F.R.S.-FNRS à l'Université de Liège. Ses recherches portent sur les relations entre *paideia* et christianisme et sur l'histoire du livre et des pratiques sribales antiques.

Guillaume LESCUYER est titulaire d'un master en égyptologie et copte de l'Université de Genève (2011). Il a ensuite été doctorant à l'Université de Liège, où son travail a porté sur le démotique et le copte.

Aurore MOTTE est diplômée de l'Université de Liège, où elle a mené ses recherches doctorales financées par le F.R.S.-FNRS. Elle est actuellement chercheuse post-doctorale à l'Université Johannes Gutenberg de Mayence grâce à une bourse de recherche de la fondation Alexander von Humboldt. Ses recherches portent notamment sur la philologie égyptienne, les variations sociolinguistiques, la matérialité de l'écrit et le concept de paratextualité en Égypte ancienne.

Nathalie SOJIC est docteure en Langues et Lettres (égyptologie), collaboratrice scientifique à l'Université de Liège et membre du programme d'étude des ostraca hiératiques littéraires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire. Elle poursuit des recherches dans les domaines de la papyrologie et de la paléographie hiératique du Nouvel Empire égyptien.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LIÈGE

ISBN : 978-2-87562-261-7

